Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 86 (1959)

Heft: 3

Artikel: Patois et ancien français : (suite)

Autor: Chessex, Albert

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-231274

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PATOIS ET ANCIEN FRANÇAIS (suite)

par Albert CHESSEX

En ancien français, le mot *mor* avait trois acceptions : 1º partie supérieure ; 2º partie ronde, tête; 3º museau, gueule. C'est ce troisième sens qui était le plus répandu, et, par extension, le mot mor et ses variantes s'appliquaient aussi au visage et à la bouche de l'homme : « Une grêle de coups de poing sur le mourre ». (Rabelais.) C'est le troisième sens seul qui a survécu dans nos patois, où le terme, renié par le français moderne, a pris diverses formes: mo, mor, mou, moua (prononcé en une seule émission de voix, avec accent sur a), etc. Ce mot a donné naissance à plusieurs locutions pittoresques : menâ le moua, parler mal à propos ; l'è tsesu su son mor, il n'a que ce qu'il mérite; n'è pas po ton mor, tu peux te torcher le bec! Etc. Des patois, le terme a passé dans le parler romand, où il compte aussi plusieurs formes, entre autres mourre, qui est exactement celle qu'employait Rabelais.

Guerrier couché dans le champ solitaire, Sous les cailloux d'un vulgaire morgier...

Ces vers de l'écrivain neuchâtelois Louis Favre (1822-1904) font un sort au terme suisse romand morgier, « monceau de pierres », que le français ne connaît plus. Variantes : murgier, morgi, morgé, morgel. Toutes ces formes viennent des patois :mordji, mordyi, morgié, mordzu, merdji, mourguet, etc. Dès ses origines, ancien français : murgier, meurgier, murger, murgis, ce vocable a conserveé exactement la même signification. Noms de famille français : Murgier, Murger, Meurger, Meurgé, Murgeon.

En français régional, *morse* veut dire : 1° « morsure » ; 2° « bouchée, morceau », proprement ce que l'on peut enlever d'un seul coup de dents. L'an-

cien français mors était masculin et avait déjà ces deux significations. Exemples : 1° « Du serpent le mors pernicieux ». (Agrippa d'Aubigné, XVI° siècle) ; 2° « Mordi le mors qui mort engendre ». (Jean de Meung, XIII° siècle). En patois, ce terme revêt diverses formes : morsa, mouarsa, mouaça, moueirsa, moueir (masculin), etc., mais il n'y a plus guère que le sens de « morceau, bouchée ». Quant au français moderne, il ne connaît plus ce mot.

La France a également mis au rancart le mot mouchet qui existait pourtant en ancien français. Mais il est toujours bien vivant en Suisse romande, où il a plusieurs acceptions, du reste apparentées entre elles, et dont voici les deux principales : 1° « houppe, petite touffe » ; 2° « trochet, petit bouquet de feuillage avec ou sans fruits ». En patois : moutset, motset, motchet.

En ancien français, une mèche de chandelle à demi consumée était un mouchon, mot que l'on chercherait en vain dans Littré, Larousse, Darmesteter et Hatzfeld et tutti quanti. Mais ce terme existe encore tel quel dans notre français régional, et dans nos patois sous les formes moutson, motson et motchon.

Il est rare de rencontrer un mot dont la forme et le sens soient identiques en ancien français, en patois et en parler romand. C'est pourtant le cas de muset, « musaraigne ». (Il existe à vrai dire des variantes, dont la plus fréquente est mouset; on voit que l'écart est minime.) Albert Chessex.

ENTREPRISE D'ÉLECTRICITÉ

Max Rochat

Pré-du-Marché 48 Téléphone 24 29 60 Lausanne